

Du nom commun au nom propre : la catégorisation des égéries ronsardiennes en héroïnes troyennes dans les *Amours*ⁱ

Hongchu Meng¹ et Zhichao Wang^{2,*}

¹Sens, Texte, Informatique, Histoire (STIH), Sorbonne Université - EA 4509.

²French Department of School of Foreign Languages of Renmin University of China.

*wzcruc@ruc.edu.cn

Résumé. Héritières des poètes anciens et de Pétrarque, les figures féminines dans la poésie de Ronsard sont sous l'influence des mythes. Les anthroponymes de ces dames en témoignent. Cependant, le poète ne se contente pas de prénoms pour mettre en scène le cycle épique dans le discours lyrique. C'est pourquoi nous nous intéresserons aux noms communs associés à la figure de la dame, et à leur apport sémantique. Dans ce cas, l'identification à la figure mythique n'est pas immédiate, mais elle passe par un rapport d'inclusion qui fait entrer la dame comme élément dans un ensemble – par catégorisation. Dans ce processus de catégorisation, tantôt le nom commun remplace le nom propre dans le discours poétique, en évoquant l'identité de la dame mythologique et en faisant discrètement référence au cycle épique ; tantôt les deux sont présents dans le discours, soit à une certaine distance, soit dans un même syntagme.

Abstract. From common name to proper name: the categorization of Ronsardian muses into Trojan heroines in the *Amours*. Heirs of ancient poets and Petrarque, the female figures in Ronsard's poetry are under the influence of myths. The anthroponyms of these ladies bear witness to this. However, the poet is not content with first names to stage the epic cycle in lyrical discourse. This is why we will be interested in the common nouns associated with the figure of the lady, and their semantic contribution. In this case, identification with the mythical figure is not immediate, but it goes through a relationship of inclusion which brings the lady as an element into a whole – through categorization. In this process of categorization, sometimes the common name replaces the proper name in poetic discourse, evoking the identity of the mythological lady and discreetly referring to the epic cycle; sometimes both are present in the speech, either at a certain distance or in the same syntagm.

1 Introduction

À l'époque de la Renaissance, les poètes français s'efforcent de mettre à l'honneur la langue française et préconisent l'imitation des poètes anciens et de Pétrarque. Ils ont ainsi marqué l'histoire de la littérature par leur poésie amoureuse : pour eux, chanter l'amour et faire l'éloge de la bien-aimée, c'est, plus profondément, parler de leur ambition littéraire de manière détournée.

L'imitation du style lyrique des poètes anciens se fait à travers une figure féminine largement fictionnalisée. Celle-ci hérite souvent des figures des dames chantées par les poètes anciens. Cette dame est, plus qu'un simple personnage historique, un personnage poétique, dont le prénom est souvent conçu sous l'influence du mytheⁱⁱ, par convention. Par exemple, dans son *Canzoniere*, Pétrarque chante sa dame Laure, qui serait une Laure réelleⁱⁱⁱ, mais ce prénom correspond aussi à un schéma mythologique : l'aventure amoureuse des personnages dans le recueil est associée au mythe de Daphné, la nymphe qu'Apollon poursuit en vain, ce qui implique l'échec de l'amour de Pétrarque pour Laure ; d'ailleurs, le prénom *Laure* évoque le nom du *laurier*, symbole d'Apollon, dieu de la poésie, ce qui associe le désir amoureux à la gloire littéraire du poète.

Ce mythe détermine le ton du *Canzoniere* et le *dolce stil novo* propre à l'univers lyrique pétrarquien^{iv}, qui a influencé la création poétique de la Pléiade.

Les héroïnes célébrées dans les œuvres amoureuses des poètes de la Pléiade font l'objet de jeux anthroponymiques analogues. Le prénom de l'héroïne du recueil amoureux prend souvent sa source du mythe, par exemple *Cassandre* et *Hélène* chez Ronsard, qui évoquent respectivement Cassandre de Troie et Hélène de Sparte et permettent au poète de se tresser une couronne de myrte et de laurier incarnant l'union de l'inspiration amoureuse et de la gloire poétique^v ; de même, le prénom d'*Olive* chez Du Bellay vient du nom de l'*olivier*, un arbre qui est aussi symbole de Minerve. Autrement dit, le prénom féminin évoque en réalité un thème littéraire en rappelant les caractéristiques attribuées au prénom d'une héroïne mythologique. Il en résulte des effets sémantiques nombreux, qui enrichissent le discours poétique sur le plan lyrique et épique. Ces effets sont obtenus directement par l'emploi de l'anthroponyme, comme l'affirme Ronsard lui-même, célébrant explicitement la puissance poétique du prénom féminin : « Les noms ont efficace & puissance & vertu : / Je le voy par le tien lequel m'a combattu / Et l'esprit & le corps par armes non legeres »^{vi}. Ce pouvoir renvoie à la doctrine platonicienne, comme l'indique la variante de 1578 : « Les noms (*ce dit Platon*) ont tresgrande vertu :[...] / Par armes, qui me sont communes ny legeres »^{vii}.

Cependant, il existe d'autres manières de rappeler le prénom de l'héroïne par des moyens lexicaux et grammaticaux plus indirects : par exemple, pour évoquer la Cassandre troyenne, il est possible de rappeler son identité de « prophétesse/prophète » (A. s. 33), ou de l'évoquer en tant qu'elle participe à la guerre – comme « guerriere » (A. s. 88 ; s. 158). En effet, pour rester sur le plan mythologique conventionnel, la mise en valeur de l'identité mythologique de la dame est prioritaire, et le choix du prénom dépend de cette identification présupposée. Nous dirons donc que dans les corpus poétiques du XVI^e siècle, le poète présuppose un anthroponyme, en nom propre (désormais appelé « Npr »), qui permet de penser à la fois à la dame réellement vécue et à l'héroïne mythologique puisqu'elles portent le même nom. Ce passage du Npr à l'individu permet de penser la « double nature » du Npr, selon un concept proposé par M.-N. Gary-Prieur^{viii} : d'un côté, ce nom porté par deux dames signifie une propriété qui leur est commune (ici, la propriété humaine), et c'est ce que N. Laurent appelle le *Np*-propriété ; de l'autre, le nom propre (de l'individu) est un objet linguistique qui a une fonction de désignation dans le discours, et c'est le *Np*-expression (N. Laurent, 2016). Afin de chanter ces deux dames en mobilisant des acceptions sémiques associées à l'amour, la gloire et la guerre, le poète envisage l'identité antique de la dame comme un référent, le signifié – on évoque ainsi une relation référentielle^{ix} du Npr qui implique la connaissance des propriétés de l'individu comme tel (G. Kleiber, 1981) –, mais ce signifié est fréquemment exprimé dans le discours poétique par le biais de son signifiant constitué par un nom commun (désormais appelé « Nc »). Dans notre corpus poétique, le Npr en lui-même ne donne pas de sens spécifique^x. En l'absence d'indications suffisantes sur les propriétés du référent^{xi}, il ne peut référer à la double identité présupposée de la dame, mythologique et historique, dans le contexte qu'avec l'aide du Nc. Plus précisément, le Npr ne peut pas s'intégrer dans le réseau sémantique^{xii}, alors que le Nc permet d'apporter les informations sur l'individu auquel il réfère, et est ainsi associé à un concept visualisé dans la sémantique^{xiii} en rappelant l'identité du personnage mythologique portant ce Npr. C'est dans cette perspective que nous tentons ici de traiter le Nc en tant qu'il implique une catégorie plus englobante que le Npr, en interrogeant leur relation.

Le Nc et le Npr interviennent dans le discours poétique selon deux cas de figure distincts : Npr et Nc peuvent être présents simultanément ou non. Le Npr peut s'employer simultanément avec le Nc par le moyen de syntagmes nominaux où le Npr détermine le Nc (« ma guerriere Cassandre », A. s. 52), figurer ailleurs dans le cotexte pour faire écho à son identification évoquée par le Nc ; ou bien, il peut être absent et remplacé par le Nc dans le cotexte.

Le mécanisme consistant à évoquer (en présence du Npr) ou à suggérer (en l'absence du Npr) l'anthroponyme féminin par le biais du Nc relève d'une opération de catégorisation. Plus précisément, il suppose de recourir à des catégories permettant d'inclure la dame comme un *élément* dans un groupe de personnages présentant la même caractéristique, c'est-à-dire dans un *ensemble*, notamment quand il y a substitution. La notion de catégorie, en logique, met en jeu l'intension et l'extension : la première rassemble les critères intrinsèques d'une catégorie, et la seconde regroupe l'ensemble des éléments et les fait entrer dans une catégorie^{xiv}. Dans ce cadre, le rapport de l'*élément* et de l'*ensemble* peut se définir par un rapport

d'*inclusion*, c'est-à-dire par un « rapport de deux classes dont l'une est comprise dans l'extension de l'autre »^{xv} ; autrement dit, c'est l'action de faire entrer un élément dans un ensemble. Ainsi, quand les Npr *Cassandre* et *Hélène* sont évoqués ou remplacés par les Nc « [la] prophète/prophétesse », « [la] guerrière », « [la/ma] Grecque » – représentant « un groupe de gens qui font telle chose » (l'ensemble **A**)^{xvi} auquel elles appartiennent – l'inclusion sémantique est extensionnelle, puisqu'elle « rend compte de ce que la classe des référents d'un terme est incluse dans la classe des référents de l'autre »^{xvii}. Par exemple, avec la classe des référents dénotés par « la prophétesse » (x), qui est incluse dans la classe des référents « toutes les prophétesse » (l'ensemble **A**), la relation d'appartenance sera :

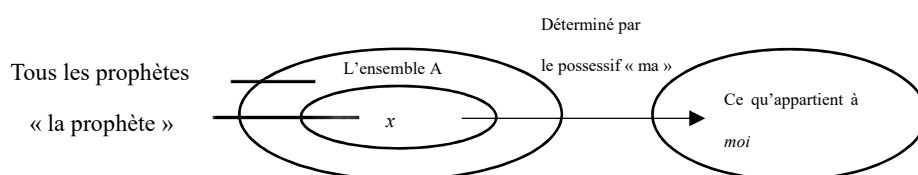


Schéma 1. relation de l'élément x et de l'ensemble **A**

Nous examinerons ci-dessous ce schéma à travers deux types de cas : dans le premier cas, il s'agit d'un remplacement du Npr par le Nc (en l'absence du Npr), et dans le second, il s'agit d'un rappel entre le Nc et le Npr (en cas de présence du Npr).

2 Remplacement du Npr par le Nc

L'emploi du Nc dans le discours poétique permet d'associer la dame historique à son identité mythologique en l'absence du Npr lui-même, ce qui fait appel à des propriétés liées à l'individu évoqué et sollicite l'interprétation sémantique^{xviii} : c'est ce premier type de catégorisation qui nous retiendra tout d'abord. Dans ce cas, les Npr *Cassandre* et *Hélène* sont souvent remplacés par les substantifs (ou adjectifs substantivés) « prophète » (ou le terme équivalent « Sibylle »), « la/ma guerrière » et « la/ma Grecque ». Ces termes portent sur l'identité de l'héroïne et l'incluent dans une classe hyperonymique.

Intéressons-nous au cas de *Cassandre*, qui porte le même nom que la prophétesse de la légende troyenne, *Cassandre de Troie*. Le terme « prophétesse/prophète » évoque son identité légendaire et son pouvoir prophétique, et le « prophète » se range dans la catégorie hyponymique du « groupe de gens capables de prévoir l'avenir »^{xix}, dont la *Cassandre troyenne* fait partie. Le Npr ne peut référer seul à cette double identité mais, dans la mesure où il dépend du signifié intrinsèque du Nc, celui-ci met le Npr sous la dépendance d'un hyperonyme, ce qui pose une relation logique d'inclusion^{xx} :

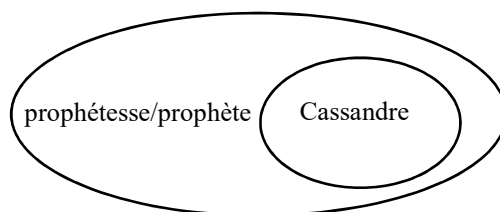


Schéma 2. Relation de l'anthroponyme et de l'identité de la dame antique)

∴ Les gens ont le don de prophétie = ensemble **A**

La Cassandre troyenne reçoit le pouvoir prophétique et ainsi devient la prophétesse de Troie, qui joue un rôle lors de la protection de Troie

∴ *Cassandre* = une prophète de Troie ∈ tous les prophètes **A**

=> Le remplacement du Npr par le Nc implique que la *Cassandre* littéraire a une double identité

Lorsque le prénom Cassandre n'est pas présent, par exemple dans la chanson ajoutée dès l'édition de 1553, le Nc « Sibylle », en créant une image de prophétesse, introduit la référence mythologique pour mettre en relation les deux dames du même nom :

Mais ces pauvres obstinés,
Destinés
Pour ne croire à **ma Sibylle**
Virent, bien que tard, apres,
Les feus Grecs
Forcener parmi leur ville (A. Chanson)^{xxi}

Les Sibylles, groupe de femmes « qui predisoient les choses à venir »^{xxii}, incarnent ici une fonction. Ainsi nous considérons que le terme « Sibylle » dénote une catégorie de prophétesses, et que l'actualisation par le déterminant possessif « ma » permet de référer à une personne particulière qui a ce pouvoir prophétique de dire l'avenir – la Cassandre antique y est incluse et elle est en même temps « la mienne ».

De même, le terme « guerriere » introduit aussi un rapport d'inclusion qui fait penser au prénom absent de Cassandre, sous la forme du syntagme « une / la / ma guerriere » dans le discours poétique. Ici, « la guerriere » permet de penser aux personnes qui ont rapport à la guerre et de forger un portrait légendaire de Cassandre en tant que « guerrière », puisque la Cassandre antique est la fille de Priam et que, lorsqu'elle prédit l'avenir de Troie, elle participe à la guerre. Soit :

∴ *Les gens participent à la guerre = ensemble A*
La Cassandre troyenne joue un rôle lors de la protection de Troie
∴ *Cassandre = une guerriere de Troie ∈ tous les guerriers A*

Voulant faire penser à Cassandre sans la nommer directement, le poète suggère ce prénom par « la guerriere » : ce syntagme introduit le portrait stéréotypé de la dame en Troyenne en faisant discrètement référence au cycle épique. Ainsi, par exemple, dans les deux quatrains suivant des sonnets 88 et 158, qui sont introduits par la locution concessive « bien que », la catégorisation est créée par la périphrase. Le poète construit dans les deux cas une situation imaginaire pour évoquer son amour inébranlable, malgré six ans passés dans la souffrance dans le premier exemple, et malgré l'éloignement dans le second :

[1] Bien que six ans soyent ja coulez derriere,
Depuis le jour, que l'homicide trait
Au fond du cuœur, m'engrava le portrait
D'une **humblefiere, & fierhumble guerriere** (A. s. 88)^{xxiii}

[2] Bien que les chams, les fleuves, & les lieux,
Les monts, les bois, que j'ai laissé derriere,
Me tiennent loin de **ma douce guerriere**,
Astre fatal d'ou s'ecoule mon mieus (A. s. 158)^{xxiv}

Encore une fois, en remplaçant le Npr, le Nc « guerriere » rapporte l'identité de la dame au mythe en faisant entrer Cassandre dans la catégorie des guerriers de Troie. Ici, la désignation d'un *élément* requiert un nom commun déterminé^{xxv} permettant de souligner chaque fois une variation du ton, euphorique ou dysphorique. Dans l'exemple [1], la périphrase « une humblefiere & fierhumble guerriere » joue sur le chiasme des adjectifs composés « humblefiere » et « fierhumble » qui déterminent le nom « guerriere ». Ce nom permet une catégorisation par le rappel du champ de la guerre, tandis que le chiasme dessine la dualité de la dame réelle qui est « humble » en comportement et en maintien, mais également « fière », c'est-à-dire farouche ou féroce, contre la passion amoureuse du poète. On peut en dire autant de l'exemple [2], où la périphrase « ma douce guerriere » inclut de nouveau l'héroïne dans la catégorie des « guerriers ». Ce nom est actualisé par le déterminant possessif « ma » et déterminé par l'adjectif « douce », qui restreint son extension : ainsi, le poète peint l'image de la dame en tant que « guerriere », mais une « guerriere » qui est douce et lui appartient. Le syntagme « Ma douce guerriere » situe la dame dans la hiérarchie hyperonymique^{xxvi} par rapport à l'ensemble des guerriers, et il met l'accent à la fois sur la douceur amoureuse et sur la violence guerrière par l'oxymore.

Dans le cas d'Hélène, le terme « guerrière » est aussi employé dans le discours poétique en remplacement du Npr *Hélène*. Plus précisément, dans le mythe, Hélène est la femme qui a provoqué la guerre, mais on peut la considérer également comme une « guerrière » parmi les autres, bien que son rôle « guerrier » soit moins évident que celui de Cassandre. Cela explique peut-être que les occurrences de cette catégorisation soient moins nombreuses en ce qui la concerne. Cependant, voici un exemple qui illustre l'aspiration épique du poète dans son discours lyrique :

Je te regarday ferme, & devins glorieux
D'avoir vaincu ce Dieu qui se tournoit arriere
Quand regardant vers moy tu me dis, **ma guerriere**,
Ce Soleil est fascheux, je t'aime beaucoup mieux. (H. L. I, s. 11)^{xxvii}

La figure de la dame entre en scène à l'occasion d'une comparaison du poète au soleil, qui fait rivaliser la beauté humaine avec celle des dieux et de la nature. Ici, en l'absence du Npr, le Nc « ma guerrière », en apostrophe, crée de nouveau une catégorisation qui inscrit la célébration dans le champ guerrier, et identifie la dame aimée à la dame mythologique. Actualisé de nouveau par le déterminant possessif « ma », ce nom de « guerrière » met en relief le souhait du poète « que cette guerrière soit la mienne », au moment d'introduire son discours rapporté au vers 8.

Un autre syntagme, « la / ma Grecque », semble pouvoir mieux décrire la double image d'Hélène. En tant que femme de Ménélas, roi grec de Sparte, l'Hélène mythologique est naturellement membre du peuple grec, comme dans ces deux exemples :

[1] Non **ceste belle Grecque**, à qui ta beauté semble
Comme tu fais de nom (H. L. I, CHANSON 12)^{xxviii}
[2] De toy **ma belle Grecque**, ainçois belle Espagnole,
Qui tires tes ayeuls du sang Iberien (H. L. I, s. 17)^{xxix}

Dans ces vers, le Nc « Grecque » remplace le prénom *Hélène* (qui réfère à Hélène de Sparte) en le situant sous la structure hiérarchique hyperonymique du « peuple grec ». Cette catégorisation met les deux Hélène en association. Ce mécanisme d'inclusion est en outre justifié par le jeu de mots français-grec sur l'idée d'hellénisation puisque Έλληνη signifie justement « grecque » en grec. Dans l'exemple [1], le poète emploie le déterminant démonstratif « cette » et l'adjectif « belle » pour construire une périphrase à l'intérieur de cette catégorie « Grecque » : cette périphrase met l'accent sur le fait que les deux Hélène ont la même beauté tout comme elles ont le même prénom grec. Dans l'exemple [2], le syntagme périphrastique « ma belle Grecque » se trouve en apposition au pronom « toy » ; il signale que la dame chantée fait partie de la catégorie des Grecs et en même temps qu'elle appartient au poète (suivant le déterminant possessif « ma »). La double identité ainsi construite renvoie non seulement à une Grecque mais aussi à l'autre « belle Espagnole », désignée par la périphrase en épanorthose, qui sous-entend la famille Fonsèque-Surgères^{xxx}, originaire d'Espagne (« du sang Iberien »). La figure fait ressortir l'identité enfouie sous celle du référent réel, et le prénom sert, pour reprendre la formule de F. Rigolot, comme d'un « miroir ardent » (« Comme un miroir ardent, ton visage m'affole », v. 5) qui contraint les deux visages à se correspondre par-delà les limites de l'espace et du temps^{xxxi}.

Ainsi, dans le discours poétique, le phénomène de catégorisation permet au Nc de remplacer le Npr. Il permet la création d'une catégorie qui réfère à l'identité présupposée de l'héroïne portant un prénom choisi, à travers un terme représentant un élément dans un ensemble, autrement dit à travers un rapport d'inclusion. Ce choix est riche d'effets sémantiques, notamment en ce qui concerne les sentiments amoureux du poète.

3 Évoquer un Npr par un Nc

Mais il peut arriver également que le Npr soit présent dans le discours poétique. Ainsi, en sus des phénomènes que nous venons d'analyser, la catégorisation peut également se faire par l'emploi simultané du Npr et du Nc.

Reprenons l'exemple du Nc « prophète » au sonnet 33 :

D'un abusé je ne seroy la fable,
Fable future au peuple survivant, (v. 1-2)
[...] **Chaste prophete**, & vrayment pitoiable
Pour m'avertir tu me prediz souvent,
Que je mourray, Cassandre, en te servant (v. 5-7)
[...] Car ton destin, qui cele mon trespas,
Et qui me force à ne te croire pas,
D'un faulx espoir tes oracles me cache. (v. 9-11) (A. s. 33)^{xxxii}

Le poète imagine ici une situation hypothétique où un homme abusé par amour – le poète lui-même – serait la « fable » du peuple. Le syntagme « chaste prophete » au vers 5 fait de nouveau entrer Cassandre dans la catégorie des prophétesses. Or, le Npr « Cassandre » est donné plus loin au vers 7 pour désigner l'interlocutrice du sonnet, en apostrophe – « la prophète » renvoie en effet à la deuxième personne « tu » (v. 6) qui est précisée par le Npr, dans la mesure où le poète postule que l'héroïne est là. Le Nc « prophète » catégorise l'héroïne parmi les personnes qui ont le pouvoir de prédire l'avenir, l'adjectif « chaste » fait intervenir le jugement subjectif du poète, et ainsi le recours au Nc permet une double identification : l'une renvoie à Cassandre Salviati, nommée ailleurs dans le sonnet ; l'autre renvoie par catégorisation à la Cassandre troyenne, qui a reçu d'Apollon le don de prophétie mais ne peut être crue. La superposition de ces deux Cassandre permet au poète de rester dans le champ épique, et l'allusion à la prophétesse lui permet de fixer le ton dysphorique et d'introduire le thème de la guerre. Elle renforce l'image qui est ainsi construite de la dame ainsi que le thème de la prophétie, filé tout au long du recueil, et que le thème du malheur amoureux.

Mais par-delà cet emploi à distance du Nc et du Npr, tentons d'examiner le phénomène d'inclusion quand le Nc et le Npr sont grammaticalement liés. En effet, on observe de manière récurrente l'emploi simultané de l'adjectif substantivé (Nc) *guerriere* et du Npr Cassandre. C'est le cas par exemple dans le sonnet 4 des *Amours*, où une atmosphère fictive est créée pour permettre au poète de se confier à son aimée :

Je ne suis point, **ma guerriere Cassandre**,
Ne Myrmidon, ne Dolope souldart,
Ne cest Archer, dont l'homicide dart
Occit ton frere, & mit ta ville en cendre. (A. s. 4)^{xxxiii}

Ici, nous interprétons toujours le terme « guerriere » comme substantif. Le syntagme « ma guerriere Cassandre » serait ainsi formé du déterminant possessif « ma », du substantif « guerriere » en tant que marqueur de catégorisation, et du Npr « Cassandre ». Or, dans la mesure où nous considérons le syntagme « ma guerriere » comme un GN opérant une catégorisation, le Npr « Cassandre » ne tient plus son rôle ancien en tant que substantif, mais devient une épithète du substantif qu'il détermine^{xxxiv}. Au plan syntaxique, le Nc et le Npr sont juxtaposés ; le Nc devient un « nom tête », alors que le Npr, nom épithète, a pour rôle de restreindre l'extension du Nc^{xxxv}. Ici, l'inclusion extensionnelle permet de déterminer l'identité de la Cassandre antique avec le même prénom qui désigne la dame réelle : ainsi, les deux Cassandre se rencontrent, tandis que la sémantique épique s'ajoute au discours lyrique, dans la mesure où le terme « guerriere » est le signifiant qui est déterminé par le prénom épithète « Cassandre ». Dans ce type de catégorisation, on peut considérer que l'association d'une Cassandre à l'autre est plus stable et plus nette que dans les cas précédents, puisque le syntagme « ma guerriere Cassandre », avec le déterminant possessif « ma » et le nom épithète « Cassandre », implique l'existence de « plusieurs guerrieres qui sont susceptibles de ne pas m'appartenir », ou la possibilité d'« une guerriere qui ne s'appelle pas forcément Cassandre » : l'ensemble des « guerriers » se trouve également en relation de hiérarchie hyperonymique à l'égard de la guerriere présupposée nommée Cassandre^{xxxvi}.

Au sonnet 52, on rencontre de nouveau ce modèle :

Mille, vraiment, & mille voudroient bien,
Et mile encor, **ma guerriere Cassandre**,

Qu'en te laissant, je me voulusse rendre
Franc de ton ret, pour vivre en leur lien. (A. s. 52)^{xxxvii}

Toujours employé en apostrophe, le syntagme « ma guerriere Cassandre » met en valeur de nouveau une référence à la figure légendaire de Cassandre en tant que Troyenne : elle est « la guerriere » qui appartient à « moi », par le nom épithète « Cassandre ».

En ce sens, quand le Npr est présent dans le discours poétique, le Nc évoque encore l'identité de l'héroïne en tant que membre de l'ensemble des personnages du mythe troyen, ce qui relève toujours d'un rapport d'inclusion. Et cela va jusqu'à l'emploi de l'anthroponyme « Cassandre » comme épithète. Le Npr détermine et renforce la catégorie que construit le Nc, et assure aussi sa correspondance au Nc pour que les figures féminines s'inscrivent bien dans le cycle lyrique et épique.

4 Conclusion

Sous l'influence profonde des représentations traditionnelles de l'aimée, la référence au mythe dans la célébration de la dame fait intervenir la catégorisation. Lorsqu'une catégorie est posée, le poète dispose donc de deux moyens pour mettre en relation l'identité de la dame et son anthroponyme. Tantôt il évite de mentionner explicitement le prénom féminin, et dans le cas c'est par le biais d'un Nc qu'est introduite l'identité présupposée de la dame, selon un rapport d'inclusion dans un ensemble, en remplacement du Npr. Dans ce type de catégorisation par remplacement, le Npr se déduit de la double identité mythologique impliquée par le Nc et complétée par l'actualisation ajoutée, par exemple, par les déterminants possessifs. Tantôt le Nc et le Npr sont tous deux présents dans le texte, soit à distance, soit de façon liée. Dans le cas où ils sont éloignés, le Nc signale une catégorie en faisant écho au Npr dans le cotexte ; dans le cas où tous deux sont liés dans un même syntagme, l'emploi du Npr comme épithète sert à déterminer le Nc pour assurer la double identification de la dame et unir sémantiquement le cycle épique et la tonalité lyrique, la douceur et la douleur amoureuses.

Cette interprétation de la double identité littéraire de la dame, par référence à un même anthroponyme, permet d'interroger le fait de catégorisation. En effet, un prénom simple n'est pas capable de véhiculer tant de valeurs sémantiques (l'association d'un être humain à un divin ; le croisement de l'épopée et du lyrisme) sans dépendance à l'égard d'un Nc, qui permet l'identification littéraire. Ainsi, le remplacement ou l'évocation du Npr par un Nc est une des facettes de l'implicature sémantique dans la poésie amoureuse du XVI^e siècle.

Références bibliographiques

OUVRAGES ANCIENS :

- Chesne, A. de. (2021). *Histoire généalogique de la maison des Chasteigners*, Paris, Honoré Champion.
Muret, M.-A. (1985). *Commentaires au premier livre des "Amours" de Ronsard*, Genève, Droz.
Ronsard, P. de. (2015), *Les Amours (1552)*, in *Œuvres complètes*, t. II, éd. Paul Laumonier, Paris, Société des textes français modernes.
Ronsard, P. de (2015). *Les Amours (1553)*, in *Œuvres complètes*, t. II, éd. Paul Laumonier, Paris, Société des textes français modernes.
Ronsard, P. de (2015). *Les Sonnets pour Helene*, in *Œuvres complètes*, t. VI, éd. Paul Laumonier, Paris, Société des textes français modernes.
Ronsard, P. de (2015). *Les Sonnets pour Helene*, publiés par Malcolm Smith, avec une postface de Daniel Ménager, Genève, Droz.

TRAVAUX CRITIQUES :

- Berlan, F. (1981). « Épithète grammaticale et épithète rhétorique », in *Cahiers de lexicologie*, n° 39, 5-23.

- Blanc, P. (2014). « Introduction », dans son édition *Le Chansonnier (Canzoniere)*, Pétrarque, Paris, Classique Garnier.
- Collinot, A. (1990). « L'hyponymie dans un discours lexicographique », in *Langages*, 25^e année, n° 98, *L'hyponymie et l'hyponymie*, 60-69.
- Davin, E. (1956). « Les différentes Laure de Pétrarque », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, 83-104.
- Demerson, G. (2015). *La mythologie classique dans l'œuvre de la « Pléiade »*, Genève, Droz.
- Eliade, M. (1963). *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard.
- Flaux, N. (1994). « La catégorisation du nom propre », in *Nom propre et nomination* (Actes du Colloque de Brest), éd. M. Noailly, Paris, Klincksieck, 63-73.
- Forsgren, M. (1994). « Nom propre, référence, prédication et fonction grammaticale », in *Nom propre et nomination* (Actes du Colloque de Brest), éd. M. Noailly, Paris, Klincksieck, 95-106.
- Gary-prieur, M.-N. (1994). *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- Gary-prieur, M.-N. (2005). « Où il est montré que le nom propre n'est (presque) jamais « modifié » », in *Langue française*, 2005/2 (n°146), 53-66.
- Kleiber, G., Tamba, I. (1990). « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie », in *Langages*, 25^e année, n° 98, *L'hyponymie et l'hyponymie*, 7-32.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et nom propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz.
- Laurent, N. (2016). *La part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre et sur l'onomase de nom commun*, Paris, Champion.
- Laurent, N. (2023). « Nom propre et onomase », in *Corela* [En ligne], HS-40 | 2023, mis en ligne le 13 novembre 2023.
- Pinchon, J., Wagner, R.-L. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Rigolot, F (1977). *Poétique et onomastique*, Genève, Droz.
- Tamba, I. (1991). « Organisation hiérarchique et relations de dépendance dans le lexique », in *L'information grammaticale*, n° 50, 43-47.
- Trimaille, C. (2021). « Catégorisation », in *Langues et société*, 35-40.
- Ullmann, S. (1969). *Précis de sémantique française*, 4^e éd., Berne, A. Francks S. A.
- Vaucher, A. (2006). *Prophètes et prophétisme*, Paris, Seuil.

ⁱ Cet article est financé par China Scholarship Council (CSC)

ⁱⁱ Suivant Mircea Eliade, la mythologie dont nous parlons ici véhicule un effet plutôt littéraire que religieux. Dans ses remarques sur « l'intérêt des "mythologies primitives" », Eliade présente ainsi « [...] ces Grandes Mythologies [qui ont] perdu leur "substance mythique" et ne [sont] plus que des "littératures" [...] », *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, p. 15. La mythologie littéraire permet à un prénom mythologique de s'intégrer au plan métopoétique. Évoquer le mythe ne sert plus à exprimer la conscience religieuse, mais à construire un art lyrique selon des *conventions*. Autrement dit, le recours au mythe permet de faire *allusion* à une divinité ou à un héroïsme qui garde son prestige dans le domaine esthétique et conserve une valeur poétique permettant d'associer l'univers réel à l'univers divin (ou historique). Selon Guy Demerson : « [...] le mythe est devenu une allusion à un héroïsme, à une divinité ou à un Age d'or qui ne parle plus que très confusément à la conscience religieuse, mais qui a gardé tout son prestige dans les domaines de l'éthique et de l'esthétique, toute sa valeur poétique d'explication cohérente de l'univers et de l'histoire ; pour le poète lyrique l'art ne vit que de conventions, le réel ne se définit que par symboles [...] », *La mythologie classique dans l'œuvre de la « Pléiade »*, Genève, Droz, 2015, p. 17.

ⁱⁱⁱ Il existe plusieurs dames nommées Laure en lesquelles on a pu voir la muse du *Canzoniere* : outre Laure de Sade, on parle aussi de Laure de Noves, Laure des Baux, et d'autres encore. Voir Emmanuel Davin, « Les différentes Laure de Pétrarque », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n° 15, décembre 1956, p. 83-104.

^{iv} Pierre Blanc, « Introduction » à son édition de Pétrarque, *Le Chansonnier (Canzoniere)*, Paris, Classiques Garnier,

2014, p. 17-19. Ainsi, il ne s'agit que de la réminiscence des personnages mythologiques et de la divinisation des dames aimées à travers un prénom homonyme.

^v François Rigolot, *Poétique et onomastique*, Genève, Droz, 1977, p. 206.

^{vi} Pierre de Ronsard, *Second Livre des Sonets pour Helene*, publiés par Malcolm Smith, avec une postface de Daniel Ménager, Genève, Droz, s. 6, « Anagramme », v. 9-10, p. 109.

^{vii} Pierre de Ronsard, *Second Livre des Sonets pour Helene, Œuvres complètes*, t. VI, éd. Paul Laumonier, Paris, STFM, 2015, s. 6, « Anagramme », v. 9-11, p. 275-276. Sur les vertus poétiques chez Platon, voir les notes de M. Smith, *loc. cit.*, et de P. Laumonier, *ibid.*

^{viii} Sur la double nature du Npr, voir aussi Nicolas Laurent, « Nom propre et antonomase », *Corela* [En ligne], HS-40 | 2023, mis en ligne le 13 novembre 2023, p. 2-3.

^{ix} Ce terme est emprunté à Marie-Noëlle Gary-Prieur, *op. cit.*, p. 59.

^x Voir Stephen Ullmann, *Précis de sémantique française*, 4^e éd., Berne, A. Francks S. A., 1969, p. 24.

^{xi} Georges Kleiber, *Problèmes de référence : descriptions définies et nom propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 1981, p. 351-352.

^{xii} Georges Kleiber, *ibid.*, p. 404-405.

^{xiii} Marie-Noëlle Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994, p. 11-13.

^{xiv} Cyril Trimaille, « Catégorisation », *Langues et société*, 2021/HS1, p. 35.

^{xv} *Ibid.*

^{xvi} Emprunt à la notion d'ensemble mathématique.

^{xvii} Georges Kleiber, Irène Tamba, « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie », *Langages*, n° 98, 1990, p. 8.

^{xviii} Voir Marie-Noëlle Gary-Prieur, art. cit., p. 60 ; *op. cit.*, p. 12.

^{xix} André Vauchez, *Prophètes et prophétisme*, Paris, Seuil, 2012, p. 9.

^{xx} Irène Tamba, « Organisation hiérarchique et relations de dépendance dans le lexique », *L'information grammaticale*, n° 50, 1991, p. 45.

^{xxi} Pierre de Ronsard, *Les Amours (1553), Œuvres complètes*, t. II, éd. Paul Laumonier, Paris, STFM, 2015, « Chanson », v. 7-9, p. 474.

^{xxii} Marc-Antoine Muret, *Commentaires au premier livre des "Amours" de Ronsard*, éd. Aldo Castellani, Jacques Chomarat, Marie-Madeleine Fragonard, Genève, Droz, 1985, p. 138.

^{xxiii} Pierre de Ronsard, *Les Amours (1552)*, éd. cit., s. 88, v. 1-4, p. 110.

^{xxiv} Pierre de Ronsard, *ibid.*, p. 172.

^{xxv} Nelly Flaux, « La catégorisation du nom propre », *Nom propre et nomination*, éd. M. Noailly, Actes du Colloque de Brest, 1994, Paris, Klincksieck, p. 64.

^{xxvi} Sur l'hyponymie, voir André Collinot, « L'hyponymie dans un discours lexicographique », *Langages*, n° 98, 1990, p. 60-69.

^{xxvii} Pierre de Ronsard, *Premier Livre des Sonets pour Helene, Œuvres complètes*, t. VI, éd. cit., s. 11, v. 5-8, p. 230.

^{xxviii} Pierre de Ronsard, *op. cit.*, chanson 12, v. 47-48, p. 262.

^{xxix} Pierre de Ronsard, *op. cit.*, s. 17, v. 1-2, p. 234.

^{xxx} André de Chesne, « Les descendants des anciens et illustres Seigneurs de SURGERES' entrèrent [...] par filles premièrement dans la Maison de CLERMONT de Daupiné, puis dans celle de FONSEQUE issue des Comtes de Montereyo en Espagne », *Histoire généalogique de la maison des Chasteigners*, Paris, MDCXXXIV, C75 i 5, p. 421-422, repris dans les notes de M. Smith, p. 50.

^{xxxi} François Rigolot, *op. cit.*, p. 218.

^{xxxii} Pierre de Ronsard, *Les Amours (1552)*, éd. cit., s. 33, v. 1-2, 5-7, 9-11, p. 58-59.

^{xxxiii} Pierre de Ronsard, *Les Amours (1552)*, éd. cit., s. 4, v. 1-4, p. 30.

^{xxxiv} Jacqueline Pinchon, René-Louis Wagner, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962, p. 147 et 159. Repris par Françoise Berlan, « Épithète grammaticale et épithète rhétorique », *Cahiers de lexicologie*, n° 39, 1981/2, p. 6.

^{xxxv} Mats Forsgren, « Nom propre, référence, prédication et fonction grammaticale », *Nom propre et nomination*, *op. cit.*, p. 98-100.

^{xxxvi} François Rigolot, *op. cit.*, p. 207.

^{xxxvii} Pierre de Ronsard, *Les Amours* (1553), éd. cit., s. 52, v. 1-4, p. 457.